



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA DE RESEAU SCA
17 JUIN 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Face à la situation internationale, le discours public prône le réarmement global, moral, économique et militaire. Le chef d'état-major des armées appelle à « préparer les populations à un possible conflit de haute intensité ».

Parallèlement, l'actualisation de la loi de programmation militaire introduit un nouveau régime d'état d'alerte de sécurité nationale » qui permettrait de déroger temporairement à certaines normes, y compris du code du travail, « en cas de menace grave ».

La **CFDT Défense** ne conteste ni la réalité du risque pour la Nation, ni la nécessité de préparer la défense du pays. Mais elle affirme avec force que cette préparation ne peut se faire au prix d'un affaiblissement social, ni au détriment des conditions de vie et de travail du peuple tout entier et, a fortiori, au détriment du personnel civil du ministère, pilier indispensable de la communauté professionnelle de défense. L'histoire montre qu'une Nation fragilisée socialement est moins résiliente, moins efficace, et donc moins capable de faire face à un conflit majeur.

La **CFDT Défense** est la seule organisation qui assume de s'exprimer sur ces enjeux, sans posture idéologique, mais avec sens des responsabilités, sérieux et crédibilité. Nous contribuons ainsi à donner du sens au travail de l'ensemble des agents civils de la communauté professionnelle de défense, en rappelant que leur engagement mérite respect, reconnaissance et garanties sociales solides. La force d'une Nation repose d'abord sur la dignité et le respect de celles et ceux qui la constituent.

En raison du contexte géopolitique actuel, les agents du ministère subissent déjà de plein fouet l'augmentation des prix des carburants. Le 5 mai 2026, le ministre de l'Action et des Comptes publics a adressé une circulaire à tous les ministères pour adapter les modalités de travail et les déplacements professionnels des agents de l'État face à cette hausse des coûts du

carburant. Cette circulaire invite chaque ministère à réexaminer rapidement ses organisations de travail.

Comment le SCA compte-t-il mettre en œuvre ces directives ? La **CFDT Défense** demande des réponses rapides et concrètes pour ses personnels, suggérant notamment l'instauration de trois jours de télétravail par semaine et la recherche active d'organisations permettant de concilier la continuité du service avec une réduction de l'usage des véhicules personnels.

Dans ce contexte, la **CFDT Défense** s'inquiète des remontées faisant état d'une remise en cause du télétravail au sein de plusieurs organismes du SCA. Le télétravail ne doit pas être considéré comme une faveur, mais comme un outil d'organisation, de qualité de vie au travail, de prévention de la fatigue liée aux déplacements, d'attractivité et de fidélisation. La **CFDT Défense** demande donc que les règles applicables soient rappelées clairement, harmonisées entre les organismes et effectivement appliquées dans le cadre d'un dialogue social de qualité, transparent et équitable. Le guide sur ce sujet qui est en cours de rédaction au SCA devrait servir de base pour une mise en application identique sur l'ensemble des organismes.

La **CFDT Défense** prend acte de la présentation de la politique RH qui met en avant des objectifs en matière d'attractivité, de développement des compétences, de transformation numérique et particulièrement en matière d'environnement humain de notre service. Nous saluons la volonté affichée de remettre l'humain au cœur des débats.

Toutefois, ces orientations restent trop générales et doivent impérativement se traduire par des engagements concrets, mesurables pour les agents et accessibles à tous.

La **CFDT Défense** rappelle que toute politique RH doit avant tout garantir :

- des emplois pérennes et de qualité, et un accès facilité à la cédésation des contractuels,
- une rémunération juste et équitable, reconnaissant le travail réel,
- des conditions de travail soutenables, notamment face à l'augmentation de la charge de travail et aux risques psychosociaux,
- un accès équitable à la formation et aux évolutions professionnelles.



DÉCLARATION LIMINAIRE

Dans le cadre de la transformation du soutien en GSC, qui concerne notamment la portion centrale et le pôle commissariat, et à la suite des instructions n° 2769, 2728 et 2819 « Transfo SCA 27 », la **CFDT Défense** identifie un besoin urgent d'informations claires auprès des agents et des bénéficiaires.

Pour que cette future organisation soit comprise et acceptée, il est nécessaire d'expliquer concrètement ses conséquences sur le terrain : passage de la coordination à la planification, structuration de la Division Ressources, évolution des missions et des responsabilités. La **CFDT Défense** demande qu'au niveau des GSC, un temps de communication spécifique soit consacré à cette transformation pour tous les agents.

Cette démarche permettrait de donner à chacun le même niveau d'information, de compréhension, de lever les incertitudes liées au projet SCA et de créer un climat de confiance indispensable à la réussite de la transition vers le SCA 2027.

La **CFDT Défense** alerte également la direction sur une fragilité dans le traitement des dossiers de frais de déplacement. La vérification de leur complétude, auparavant assurée par des experts décompteurs devenus « gestionnaires de contrôle », repose désormais sur les « Assists » (7 200 agents), formés non pas directement par le CIMob, mais par l'intermédiaire des référents (170 agents) des groupements de soutien. Ce système en cascade, compréhensible au regard des volumes concernés, présente un risque de déperdition de l'information et des compétences à chaque échelon. De plus, les Assists, souvent polyvalents, manquent de temps et de soutien pour assumer pleinement cette mission.

Nous insistons également sur la nécessité d'un dialogue social de qualité et transparent, permettant de co-construire les dispositifs et de prendre en compte les réalités du terrain.

La **CFDT Défense** restera mobilisée pour porter ces exigences et défendre les intérêts des agents du SCA.

La **CFDT Défense** vous remercie de votre attention. Les élus interviendront sur les points à l'ordre du jour.

Paris, le 17 juin 2026 ●